



PLAN DE TRAVAIL 2024

Portefeuille	La gouvernance en tant que levier du développement socio-économique
Effet 3	Sécurité – Les personnes ont accès à leurs droits et renforcent leur confiance dans des services de sécurité centrés sur les personnes et respectueux des droits humains.
Effets visés tels qu'ils sont énoncés dans le PNUAD/Cadre de ressources et de résultats du Programme Pays [ou mondial/régional]	<p>Effet 1 : Produit(s) indicatif(s) avec marqueur genre 2 : Produit 3.1 : Les services de sécurité et de justice sont centrés sur la personne et les individus peuvent faire valoir leurs droits. GEN2 Produit 3.2 : le plan sectoriel d'intégration de l'approche genre et de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes est opérationnalisé à travers tous les départements relevant du ministère de l'Intérieur permettant l'amélioration de l'accès aux services de sécurité et la prise en charge des femmes victimes de violences basées sur le genre GEN3 Produit 3.3 : Le système de sécurité est redevable et sensible aux normes et standards relatifs aux droits humains. GEN1</p> <p>Effet2: En 2025, des institutions transparentes, sous-tendues par un cadre législatif harmonisé et la mobilisation citoyenne, garantissent un renforcement de l'état de droit, la protection des droits humains et la paix sociale –en particulier pour les plus vulnérables–en complément des efforts de développement économique, social et environnemental.</p>
Indicateurs d'effet tels qu'ils figurent dans le Cadre de ressources et de résultats du Programme Pays [ou mondial/régional] / , y inclus la situation de référence et les cibles	<p>Indicateur 2.b (objectif de développement durable 16.3.1) : Proportion de victimes de violence au cours des 12 derniers mois qui ont signalé les faits aux autorités compétentes ou à d'autres mécanismes de règlement officiellement reconnus.</p> <p>Indicateur 2.4 Pourcentage de recommandations formulées et acceptées dans le cadre de l'Examen périodique universel (EPU) qui ont été acceptées ou appliquées.</p>
Produit(s) applicable(s) du Plan stratégique du PNUD	<p>Produit 1.1. La vision 2030, la planification stratégique et les politiques publiques connexes sont alignées sur les objectifs de développement durable.</p> <p>Produit 2.1. Les institutions démocratiques et le cadre législatif sont consolidés conformément à la Constitution et aux normes et engagements internationaux.</p> <p>Produit 2.2. L'appareil judiciaire, le système de sécurité et les capacités de leurs acteurs sont modernisés pour améliorer l'efficacité, l'accessibilité et la transparence, conformément aux principes de l'Etat de droit, du droit international, de l'égalité des genres et des droits humains.</p> <p>2.3 Responsive governance systems and local governance strengthened for socio economic opportunity, inclusive basic service delivery, community security, and peacebuilding.</p> <p>6.3 National capacities to prevent and respond to gender-based violence (GBV) and address harmful gender social norms strengthened, including in crisis contexts</p>

Articulation avec les objectifs de développement durable [ODDs]	<p>OOD 5.5 Ensure women full and effective participation and equal opportunities for leadership at all levels of decision-making in political, economic, and public life.</p> <p>OOD 8.5 By 2030, achieve full and productive employment and decent work for all women and men, including for young people and persons with disabilities, and equal pay for work of equal value.</p> <p>OOD 16 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.</p>
Impact du Portefeuille	Le développement social et économique est rendu possible aux niveaux local et national grâce à une gouvernance redevable et efficace répondant aux besoins de la population.
Effets attendus :	<p>Produit.1: Les services de sécurité sont centrés sur la personne et les individus peuvent faire valoir leurs droits,</p> <p>Produit.2 : le plan sectoriel d'intégration de l'approche genre et de l'égalité des chances entre la femme et l'homme est opérationnalisé au sein de tous les départements du ministère de l'intérieur concernés permettant ainsi l'amélioration de l'accès aux services de sécurité et la prise en charge des femmes victimes de violences basées sur le genre,</p> <p>Produit.3 : Le système de sécurité est redevable et sensible aux normes et standards relatifs aux droits humains.</p>
Partenaires	Ministère de l'Intérieur [MI],
Parties responsables	Programme des Nations Unies pour le Développement [PNUD Tunisie]

<p>Période couverte par l'effet3 : Du 1/7/2023 Au 30/6/2027 Award ID: Project ID: 01001045 Durée : 48 mois</p>	<p>Budget estimé (2023 – 2027) : 14 176 702,59 USD</p> <p>Ressources allouées : 9 897 931,29 USD</p> <p>Dont :</p> <p>PAYS-BAS : 5 000 000,00 USD</p> <p>US INL_COMPOL : 1 751 736,00 USD</p> <p>US INL_ACCOUNTABILITY: 1 480 736,00 USD</p> <p>CATALAN: 150 541,20 USD</p> <p>Canada: 1 898 663,40 CAD soit 1 390 134,89 USD</p> <p>JAPON: 124 783,20 USD</p>	<p>Budget total prévu [PTA 2024] : 4 888 868,40 USD</p> <p>Dont :</p> <p>PAYS-BAS : 1 768 143,60 USD</p> <p>US INL_COMPOL : 1 407 531,60 USD</p> <p>US INL_ACCOUNTABILITY: 888 937,20 USD</p> <p>CATALAN: 150 541,20 USD</p> <p>CANADA: 548 931,60 USD</p> <p>JAPON: 124 783,20 USD</p>
---	--	--

Approuvé [PNUD] :

DocuSigned by:

Celine Moyroud

A21CEEC1EE0E48D...



Brève description

Le présent plan de travail annuel [PTA 2024], revêt une importance particulière dans la mesure où il permettra d'une part de relayer l'appui du PNUD en matière de généralisation de la police de proximité, de promotion de la qualité des services rendus notamment à travers la digitalisation, de la prévention et la réponse intégrée aux violences faites aux femmes et de redevabilité, déontologie et respects des droits humains et d'autre part d'adopter dans sa mise en œuvre une approche territoriale axée sur les habitants capables de produire un impact pertinent et intégré.

Ce plan couvrira l'année 2024 et s'articulera autour des trois [03] produits identifiés au niveau du document de projet, à savoir :

- **Produit 3.1** : Les services de sécurité sont centrés sur la personne et les individus peuvent faire valoir leurs droits,
- **Produit 3.2** : le plan sectoriel d'intégration de l'approche genre et de l'égalité des chances entre la femme et l'homme est opérationnalisé au sein de tous les départements du ministère de l'intérieur concernés permettant ainsi l'amélioration de l'accès aux services de sécurité et la prise en charge des femmes victimes de violences basées sur le genre,
- **Produit 3.3** : Le système de sécurité est redevable et sensible aux normes et standards relatifs aux droits humains.

Ceci est un aperçu des activités indicatives qui seront mises en œuvre pour atteindre le **produit 3.1** « **Un secteur de sécurité capable de fournir des services de haute qualité et valorisant les droits garantis aux personnes** ».

Activité indicative 3.1.1 Afin d'améliorer et accélérer la prestation de certains services des acteurs de la sécurité, une évaluation des capacités de ces acteurs dans la fourniture de services de qualité a été menée en interne au ministère de l'intérieur. Les résultats de cette évaluation permettront une meilleure identification des actions à mener pour accélérer et améliorer la prestation de services des acteurs concernés. Certaines actions demanderont une planification conjointe entre plusieurs acteurs au niveau central et local.

Activité indicative 3.1.4 Il s'agit de renforcer les capacités de prestation de services des acteurs de la sécurité (administratifs et judiciaires).

A titre d'exemple, la séparation entre les volets administratifs et judiciaires dans les unités de la sécurité ainsi que l'optimisation de la qualité d'accueil et des délais de prestation des services sécuritaires permettra d'améliorer les conditions de fourniture des services administratifs et judiciaires au sein de ces unités et un meilleur traitement des dossiers afin de renforcer la satisfaction des demandeurs de services en termes de qualité et de délais de traitement.

Activité indicative 3.1.5 Cette activité vise à soutenir les processus de transition énergétique et digitale des acteurs de la sécurité afin d'améliorer l'accessibilité et les capacités de prestation de services à piloter des processus de digitalisation ciblés afin d'améliorer la prestation et l'accessibilité des services et pour réduire leur impact environnemental.

Le PNUD, fort de son expérience en matière de digitalisation des systèmes de sécurité dans d'autres contextes, et conscient de l'efficacité d'une approche qui vise à digitaliser les processus et pas le système dans son ensemble, est en train d'accompagner ses partenaires dans l'identification des mécanismes qui peuvent être digitalisés dans une courte période et qui peuvent avoir un impact important sur l'accélération, sur la qualité, et sur la transparence de la prestation de services. Certaines de ces interventions font partie des projets pilotes visant la mise en place de systèmes de gestion des activités et d'aide à la décision au niveau des commissariats de la police et de la garde nationale ainsi que des outils de production et analyse des données liées à la prestation optimale des services ainsi que dans la planification et la programmation sur la base des données générées en matière de criminalité et de PV judiciaires enregistrés et traités au niveau des unités de la sécurité.

Activité indicative 3.1.6 Les agents des forces de sécurité intérieure seront formés sur les approches centrées sur les personnes et sur la promotion de l'accès aux et du respect des droits. Ces compétences améliorées permettront de promouvoir les relations entre les prestataires de services et les usagers, en renforçant davantage la confiance entre la population et les institutions. Les formations spécifiques sur les approches centrées sur les personnes notamment la police de proximité ainsi que sur les aspects déontologiques et de respect des droits humains à travers les normes de communication interpersonnelle, de techniques d'accueil et assistance aux victimes, de comportement avec la population dans les différents aspects du travail sécuritaire y compris les aspects liés aux procédures judiciaires, contrôles administratifs et usage de la force permettront une meilleure appréhension des normes et standards nationaux et internationaux.

Activité indicative 3.1.7 L'amélioration et la confiance des personnes envers les acteurs de l'accès aux droits, en particulier de la sécurité, pourra se faire principalement à travers le renforcement de la sécurité humaine par une approche de police de proximité, l'amélioration des services d'accueil et d'information au sein des services de sécurité pour qu'ils soient plus orientés vers les justiciables ; la sensibilisation aux droits afin d'augmenter le niveau de connaissance de la population par rapport aux droits, aux obligations et à la manière de demander et obtenir les services fournis par les autorités compétentes.

Activité indicative 3.1.8 Soutenir le cadre juridique référentiel et appuyer l'implémentation et la généralisation de l'approche de police de proximité. En continuité avec l'instauration et la généralisation progressive de l'approche tunisienne de police de proximité, jusque-là implémentée dans 19 localités notamment avec la mise en place du mécanisme qui illustre le pilier de la participation de cette approche à savoir le comité local de sécurité, de nouveaux CLS seront mis en place et opérationnalisés dans les zones identifiées dans le cadre de l'approche territoriale du portefeuille. Ce mécanisme participatif au niveau local impliquant tous les acteurs locaux comme les forces de sécurité intérieure, les autorités déconcentrées, les communes, les administrations sectorielles locales et les organisations de la société civile permettra d'accroître la résilience communautaire et la confiance mutuelle entre les différents acteurs et la population à travers les différentes activités ciblant la prévention des phénomènes criminels et des crises et tensions y compris socio-économiques ainsi que de concevoir et mettre en œuvre des solutions intégrées non sécuritaires aux différents phénomènes identifiés et priorisés.

D'autre part, afin d'assurer la durabilité et l'institutionnalisation du mécanisme des CLS au et sa généralisation sur tout le territoire du pays, un appui sera dédié à l'élaboration d'un cadre juridique spécifique à ce mécanisme définissant les objectifs, champs d'intervention, rôles et responsabilité de chacune des composantes et modalités de fonctionnement.

Activité indicative 3.1.9 Soutenir les initiatives de sensibilisation au respect des droits humains menées par les CLS, les OSC, le monde académique et d'autres acteurs. Le rôle des structures locales associatives et des médias sera fondamental pour bien cibler les personnes concernées par ces initiatives de sensibilisation sur les différentes thématiques couvertes par les comités locaux de sécurité ou dans le cadre de l'appui aux efforts de sensibilisation au niveau national et international à l'instar des 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes.

Ceci est un aperçu des activités indicatives qui seront mises en œuvre pour atteindre le **produit 3.2 « le plan sectoriel d'intégration de l'approche genre et de l'égalité des chances entre la femme et l'homme est opérationnalisé au sein de tous les départements relevant du ministère de l'Intérieur concernés permettant ainsi l'amélioration de l'accès aux services de sécurité et la prise en charge des femmes victimes de violences basées sur le genre. »**

Activité 3.2.1 Réaliser et/ou appuyer des évaluations de la sensibilité au genre des services de sécurité et de justice, des besoins en protection et en assistance juridique destinées aux femmes et de l'efficacité et de la réceptivité des services fournis aux survivantes de la violence à l'égard des femmes. L'activité a été déjà été entreprise dans le cadre de l'évaluation interne du ministère de l'Intérieur dans l'élaboration du plan sectoriel pour l'intégration de l'approche genre et l'égalité des chances entre la femmes et l'homme au ministère appuyé en partie par le PNUD lors de la phase précédente du partenariat.

Activité 3.2.2 Promouvoir l'intégration de l'approche genre, et l'égalité des chances entre les femmes et les hommes au sein du ministère de l'Intérieur conformément au référentiel national et sectoriel à travers l'achèvement de tous les programmes de formation spécialisée sur l'intégration de l'approche genre, et l'égalité des chances entre les femmes et les hommes au sein du ministère de l'Intérieur et l'élaboration d'un programme d'action exécutif pour l'année "2023-2024" y compris les formations stratégiques et le réseau de formateurs en genre ainsi que la conception d'une Malette pédagogique.

Activité indicative 3.2.3 Soutenir le ministère de l'intérieur dans le processus de la mise en œuvre de son plan sectoriel pour l'intégration de l'approche genre et l'égalité des chances entre la femme et l'homme au ministère, notamment en consolidant la culture institutionnelle sensible au genre au niveau de la planification stratégique, de la programmation et budgétisation et de la mise en œuvre des politiques publiques, et en assurant un meilleur accès de la femme aux différents corps de métier relevant du ministère de l'intérieur et aux postes de commandement et de responsabilité, ainsi que l'encouragement d'une participation plus engagée de sa part dans le cadre des différents niveaux de prise de décision.

Activité indicative 3.2.4 Améliorer la prestation de prise en charge et la réponse rapide aux survivant.e.s de VFF grâce à une sensibilité accrue au genre dans le cadre du processus de la mise en œuvre de son plan sectoriel pour l'intégration de l'approche genre et l'égalité des chances entre la femme et l'homme au ministère, afin de mieux répondre aux besoins très spécifiques et très variés des femmes victimes de violences et les soutenir dans leurs parcours à travers les institutions concernées par la prise en charge sécuritaire, judiciaire, sanitaire, sociale et familiale en renforçant la coordination et la création de mécanismes intégrés de prise en charge.

Activité indicative 3.2.5 Soutenir les initiatives du ministère visant à favoriser le changement des mentalités et des comportements basés sur le genre afin de prévenir toutes les formes de violences à l'égard des femmes et des enfants dans le cadre du plan sectoriel pour l'intégration de l'approche genre et l'égalité des chances entre la femme et l'homme au ministère.

Activité indicative 3.2.6 Soutenir les unités spécialisées dans le cadre de leurs missions et faciliter la prise en charge intégrée des survivant.e.s et faciliter leur accès aux mécanismes juridictionnels et non juridictionnels de protection afin de mieux valoriser la coordination entre les différents acteurs étatiques et non étatiques approuvés qui sont en train d'entreprendre plusieurs initiatives distinctes dans le domaine des violences faites aux femmes, et ce, conformément aux dispositions en vigueur.

Ceci est un aperçu des activités indicatives qui seront mises en œuvre pour atteindre le **produit 3.3 « Le système de sécurité est redevable et sensible aux normes et standards relatifs aux droits humains. »**

Activité indicative 3.3.1 La redevabilité des acteurs de la sécurité est assurée par une variété de mécanismes de contrôle internes et externes visant à suivre les différents processus de décision et exécution. Une étude approfondie sur la cartographie des mécanismes par acteur et par typologie permettra au projet d'accompagner les partenaires dans l'identification des actions de renforcement de capacités visant à améliorer leur fonctionnement.

Activité indicative 3.3.2 Le renforcement de la redevabilité interne des acteurs de la sécurité se focalisera essentiellement sur les mécanismes existants comme les services d'inspection, des mécanismes de contrôle interne, des mécanismes de plainte, du renforcement des capacités en matière d'éthique, de conduite professionnelle et de redevabilité, de la mise en place de mesures internes visant à réduire les risques de corruption et de mauvaise conduite.

L'appui en matière de renforcement de la redevabilité interne des acteurs de la sécurité sera traduit notamment à travers :

- L'opérationnalisation du code de conduite des forces de sécurité intérieure à travers la dissémination et la formation par les équipes mobiles de formation et le e-learning, l'élaboration de codes appliqués plus détaillés notamment sur les volets de l'intégrité et la lutte contre la corruption et la mise en place d'un système de motivation et de sanctions adéquates.
- L'opérationnalisation de la politique ministérielle en matière d'inspection et de contrôle interne à travers l'harmonisation du système actuel avec les normes internationales en matière d'audit et de contrôle et la mise en place de mesures renforçant l'autonomie, l'efficacité et l'impartialité des inspections générales ainsi que l'élaboration d'une matrice disciplinaire et de guides de procédures des inspections et un mécanisme de gestion plaintes des citoyens.

CADRE DE RÉSULTATS³

Résultats escomptés du Descriptif de programme de pays pour la Tunisie (2021-2025)

Effet 2 : : En 2025, des institutions transparentes, sous-tendues par un cadre législatif harmonisé et la mobilisation citoyenne, garantissent un renforcement de l'état de droit, la protection des droits humains et la paix sociale –en particulier pour les plus vulnérables–en complément des efforts de développement économique, social et environnemental.

Indicateurs d'effet tels qu'ils figurent dans le Cadre de ressources et de résultats du Programme Pays

Indicateur 2.b (objectif de développement durable 16.3.1) : Proportion de victimes de violence au cours des 12 derniers mois qui ont signalé les faits aux autorités compétentes ou à d'autres mécanismes de règlement officiellement reconnus.

Indicateur 2.4 Pourcentage de recommandations formulées et acceptées dans le cadre de l'Examen périodique universel (EPU) qui ont été acceptées ou appliquées.

Produit(s) applicable(s) du Plan stratégique du PNUD :

Produit 1.1. La vision 2030, la planification stratégique et les politiques publiques connexes sont alignées sur les objectifs de développement durable.

Produit 2.1. Les institutions démocratiques et le cadre législatif sont consolidés conformément à la Constitution et aux normes et engagements internationaux.

Produit 2.2. L'appareil judiciaire, le système de sécurité et les capacités de leurs acteurs sont modernisés pour améliorer l'efficacité, l'accessibilité et la transparence, conformément aux principes de l'état de droit, du droit international, de l'égalité des genres et des droits humains.

Indicateurs de produits :

Indicateur 1.1.a : Nombre et type de mécanismes et d'outils à l'appui de politiques publiques inclusives (par exemple, urbaines, rurales, environnementales, sociales, économiques, de genre).

Indicateur 2.1.c : Nombre de législations sectorielles conformes aux normes nationales et internationales en matière de droits humains, d'égalité des genres, de droit au travail et de droit au développement.

Indicateur 2.1.e : Proportion de la population dont la dernière expérience auprès du service public a été satisfaisante (ventilation, hommes/femmes/jeunes)

Indicateur 2.2.a : Mesure dans laquelle de nouvelles stratégies de réforme de la sécurité, de la justice et des systèmes pénitentiaires sont mises en oeuvre (2022-2026).

Intitulé et numéro Atlas du projet :

Effet du projet : Les personnes ont accès à leurs droits et ont confiance en des services de sécurité et de justice réceptifs, centrés sur la personne et respectueux des droits humains.

Indicateurs :

% du public qui fait confiance aux acteurs de la sécurité et de la justice (ventilé par sexe/lieu/acteurs)

% du public qui a eu un contact direct avec les acteurs de la sécurité et de la justice au cours des 12 derniers mois et qui est satisfait de leur performance (ventilé par sexe/lieu/acteurs) % de femmes satisfaites de la qualité des services de VBG fournis par les services de sécurité et de justice (ventilé par lieu/type de violence)

3 Le PNUD publie des informations sur ses projets (indicateurs, situations de référence, cibles et résultats) pour respecter les normes de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA). On veillera à employer des indicateurs SMART (spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et limités dans le temps), à fournir des situations de référence précises et des cibles reposant sur des données fiables et sur des preuves crédibles. On évitera aussi les acronymes de manière que le public externe comprenne clairement les résultats du projet.

PRODUITS ESCOMPTÉS	INDICATEURS DE PRODUIT ⁴	SOURCE DES DONNÉES	SITUATION DE RÉFÉRENCE		CIBLES (par fréquence de recueil des données)		MÉTHODES DE RECUEIL DES DONNÉES ET RISQUES Y RELATIFS
			Valeur	Année 2023	Année 2024	FINAL	
Produit 1 Les services de sécurité et de justice sont centrés sur la personne et les individus peuvent faire valoir leurs droits.	1.1 # de processus de digitalisation soutenus dans le secteur de la sécurité	<i>PNUD</i> <i>Ministère de l'intérieur</i>	1	2023	0	<i>4 (application de gestion des plaintes, cartographie criminelle, système de messagerie courte) applications des nouveaux systèmes de CIN et de passeport biométriques, Système de gestion des projets de coopération, Tableau de Bord de Gestion v2, version numérique du « guide de procédures » et « code de conduite des inspecteurs »)</i>	Rapports de suivi et d'évaluation ; rapports annuels
	1.2 # de référentiels juridiques relatifs à l'approche de la police de proximité élaboré	<i>PNUD</i> <i>Ministère de l'intérieur</i>	0	2023	0	1	Rapports de suivi et d'évaluation ; rapports annuels
	1.3 # d'initiatives mises en œuvre par les comités locaux de sécurité	<i>PNUD</i> <i>Ministère de l'intérieur</i>	423	2023	20	503	Rapports de suivi et d'évaluation, rapports d'activité, rapports annuels.
Produit 2 le plan sectoriel d'intégration de l'approche genre et de l'égalité des chances entre la femme et l'homme est opérationnalisé au sein de tous les départements relevant du ministère de l'Intérieur concernés permettant ainsi l'amélioration de l'accès aux services de sécurité et la prise en charge des femmes victimes de violences basées sur le genre	2.1 # Personnel de Sécurité formé aux questions de genre et aux droits des femmes (ventilé par sexe)	<i>PNUD</i> <i>Ministère de l'intérieur</i>	840	2023	150 dont 25% de femmes	1 440 dont 25% de femmes	Rapports de suivi et d'évaluation, rapports d'activité, rapports annuels.
	2.2 # Cas de violence à l'égard des femmes traités par les acteurs de la sécurité	<i>Ministère de l'intérieur</i>	À déterminer sur la base de l'analyse initiale			À déterminer sur la base de l'analyse initiale	Rapports du ministère de l'Intérieur
	2.3 # de survivantes de la violence à l'égard des femmes qui ont bénéficié de services (ventilé par lieu et type de services)	<i>Ministère de l'intérieur</i>	À déterminer sur la base de l'analyse initiale			À déterminer sur la base de l'analyse initiale	Rapports du ministère de l'Intérieur
Produit 3 Le système de sécurité est redevable et sensible aux normes et standards relatives aux droits humains.	3.1 # de mécanismes de redevabilité renforcés dans le domaine des services de sécurité.	<i>PNUD</i> <i>Ministère de l'intérieur</i>	0	2023	0	1	Rapports de suivi et d'évaluation, rapports d'activité, rapports annuels.
	3.2 % de plaintes contre les acteurs de la sécurité traitées par les inspections (par rapport à l'ensemble des plaintes reçues)	<i>Ministère de l'intérieur</i>	À déterminer sur la base de l'analyse initiale			À déterminer sur la base de l'analyse initiale	Rapports du Ministère de l'Intérieur données administratives

APPRENTISSAGE, SUIVI ET EVALUATION

Le suivi, l'évaluation continue et l'apprentissage permettent au PNUD d'améliorer l'efficacité et l'efficience des interventions en examinant les performances et en utilisant des données probantes pour ajuster la programmation en vue d'obtenir des résultats optimaux. Il s'agit d'un élément clé de la culture d'apprentissage instillée dans le portefeuille, et essentiel pour informer l'adaptation de l'intervention programmatique afin d'assurer un impact plus important.

Conformément aux politiques et procédures de programmation du PNUD, le projet fera l'objet d'un suivi selon les plans de suivi et d'évaluation ci-dessous :

Activité de suivi	Objectif	Fréquence de l'activité	Action attendue
Suivre l'évolution des résultats	Les données relatives à l'état d'avancement des indicateurs de résultats figurant dans le RRF seront collectées et analysées afin d'évaluer les progrès réalisés par le projet dans l'obtention des résultats convenus.	Trimestriellement, ou selon la fréquence requise pour chaque indicateur.	Les progrès plus lents que prévu seront traités par le management du portefeuille.
Suivi et gestion des risques	Identifier les risques spécifiques susceptibles de menacer la réalisation des résultats escomptés. Identifier et suivre les actions de gestion des risques à l'aide d'un registre des risques. Cela inclut les mesures et les plans de suivi qui peuvent avoir été requis conformément aux normes sociales et environnementales du PNUD. Les audits seront menés conformément à la politique d'audit du PNUD afin de gérer les risques financiers.	Trimestrielle	Les risques sont identifiés par la gestion du projet et des mesures sont prises pour les gérer. Le registre des risques est activement tenu à jour afin d'assurer le suivi des risques identifiés et des mesures prises.
Assurer un apprentissage continu	Les connaissances, les bonnes pratiques et les enseignements seront régulièrement recueillis, et seront activement recherchés auprès d'autres portefeuilles et partenaires, puis réintégrés dans le projet. Des mécanismes d'apprentissage (boucles) seront mis en place et activés régulièrement, tant en interne qu'en externe. Ils seront participatifs et impliqueront les principales parties prenantes aux niveaux central et régional.	Tous les trimestres (y compris les mécanismes d'apprentissage internes et externes)	Les apprentissages pertinents sont recueillis par l'équipe du projet en collaboration avec l'équipe du portefeuille, avec les partenaires nationaux et les principales parties prenantes, et utilisés pour éclairer les décisions de gestion. Les enseignements tirés des boucles d'apprentissage soutiennent l'expérimentation de nouvelles approches de programmation, d'outils et/ou de partenariats.
Entreprendre l'assurance qualité du projet	La qualité du projet sera évaluée par rapport aux normes de qualité du PNUD afin d'examiner les progrès réalisés, d'évaluer les points forts et les domaines sur lesquels il convient de se concentrer davantage.	Chaque année	Les points forts et les points à améliorer seront examinés au regard des normes du PNUD et utilisés pour informer les décisions visant à améliorer les performances du portefeuille.

Adaptation : réviser et apporter des correctifs en cours	Les données et les preuves issues de toutes les actions de suivi serviront à éclairer la prise de décision. Cela se fera par le biais de mécanismes d'apprentissage, de suivi et d'assurance qualité et avec les conseils des mécanismes de gouvernance pertinents.	Au moins une fois par an	Les données relatives aux performances, aux risques, aux enseignements et à la qualité seront examinées par les mécanismes de gouvernance du portefeuille et utilisées pour corriger le tir.
Examiner les progrès et les performances	<p>Un rapport de progrès sera présenté au comité de pilotage du projet. Ce rapport comprendra des données sur les progrès réalisés par rapport aux objectifs annuels prédéfinis au niveau des résultats, le résumé de l'évaluation annuelle de la qualité du portefeuille, un registre des risques mis à jour avec les mesures d'atténuation, ainsi que tout rapport d'évaluation ou d'examen préparé au cours de la période.</p> <p>Les mécanismes de gouvernance du projet (le comité de pilotage) procédera à des examens réguliers du portefeuille afin d'en évaluer les performances et de réviser le plan de travail pluriannuel pour garantir une budgétisation réaliste sur la durée de vie du portefeuille. Au cours de la dernière année du portefeuille, le conseil d'administration du portefeuille organisera un examen de fin de portefeuille afin de tirer les enseignements et de discuter des possibilités de transposition à plus grande échelle, ainsi que de diffuser les résultats du projet et les enseignements tirés auprès</p>	Annuellement et à la fin du portefeuille (rapport final)	Tout problème de qualité ou tout progrès plus lent que prévu doit être examiné par le comité stratégique du projet et des mesures doivent être prises pour résoudre les problèmes identifiés.
Evaluation	<p>Le portefeuille sera évalué à deux moments : (i) une évaluation à mi-parcours qui fournira un examen critique de la mise en œuvre, des progrès et de l'efficacité à mi-parcours ; (ii) une évaluation finale qui fournira un examen complet et systématique de la mise en œuvre, des résultats et de l'impact.</p> <p>(ii) une évaluation finale qui fournira un examen complet et systématique de la mise en œuvre, des résultats et de l'impact.</p>	Deux fois - mi-parcours et final	<p>L'évaluation à mi-parcours fournira une évaluation indépendante des performances du projet, identifiera les défis et les opportunités, et recommandera des actions pour améliorer son impact.</p> <p>L'évaluation finale sera réalisée à la fin de la durée de mise en œuvre du projet et fournira une évaluation indépendante des performances, identifiera les meilleures pratiques et recommandera des stratégies pour améliorer la programmation future.</p>

PLAN DE TRAVAIL ANNUEL 2024 – EFFET 3 – SECURITE

Tous les coûts programmatiques et opérationnels prévus pour l'appui du projet, notamment ceux de l'appui à l'efficacité du développement et des dispositions de mise en œuvre, doivent être identifiés, estimés, chiffrés intégralement dans le budget du projet pour chacun des produits correspondants. Sont concernées ici les activités qui appuient directement le projet, telles que celles relevant des communications, des ressources humaines, des achats, du financement, des conseils de politique, de l'assurance qualité, des rapports, de la gestion, etc. Tous les services directement liés au projet doivent être indiqués de manière transparente dans le Document de projet. Pour plus d'informations, voir le document POPP PPM Formuler des programmes et des projets 3.0 Procédures > Étape 3.2 > Préparer des budgets entièrement chiffrés pour les projets.

DS
JH
?

DS
ES

Produits		Montant		2024		Sous-activités indicatives		Description Budget	INL-COMPOL	ACCOUNTABIL ITY	Pays Bas	Catalan	Canada	Japon
SECURITE-Effet 3 : Les personnes ont accès à leurs droits et renforcent leur confiance dans des services de sécurité et de justice plus réactifs, centrés sur les personnes et respectueux des droits humains.	Produit 3.1 : Les services de sécurité sont centrés sur la personne et les individus peuvent faire valoir leurs droits.	3.1.1 Réaliser et/ou appuyer des évaluations de capacité de prestation de services des acteurs de la sécurité au regard du cadre légal et institutionnel existant.	X	X	X	X	70 000	3.1.1.1 Élaboration d'une étude pour la mise en ligne des prestations des gouvernorats et des délégations	Ateliers		15 000			
									Travel		3 000			
								3.1.1.2 Élaboration d'un référentiel pour la mise en place d'un système intégré de la qualité de l'accueil et des relations avec le citoyen aux niveaux central et régional	Consultant		5 000			
									Ateliers		10 000			
									Travel		3 000			
								3.1.1.3 Élaboration d'une étude d'identification des besoins et état des lieux des services administratifs fournis aux citoyens et l'évaluation des capacités de prestation de services par la simplification des procédures et leur digitalisation, à l'échelle centrale et régionale, y compris l'appui à l'instauration d'un système de prestations des services mobiles de sécurité	Consultant		5 000			
									Ateliers		8 000			
									Travel		3 000			
								3.1.1.4 Élaboration d'une étude d'identification des besoins et état des lieux des services judiciaires fournis aux citoyens et l'évaluation des capacités de prestation de services	Consultant		5 000			
									Ateliers		10 000			
		Travel		3 000										
	3.1.4. Renforcer les capacités de prestation de services des acteurs de la sécurité,	X	X	X	X	631 000	3.1.4.1 Elaboration d'une étude de la mise en place du système IT 'Event Management System' pour le suivi des événements et la prise en charge des réclamations des citoyens	Ateliers		10 000				
								Travel		3 000				
							3.1.4.2 Numérisation du système de casier judiciaire et la mise en ligne de la B3 électronique et le dépôt en ligne des demandes de B3 (Bulletin N°3)	Ateliers		10 000				
								Travel		3 000				
								Contrat de services IT		200 000				
								Equipements		15 000				
							3.1.4.3 Développement des applications des nouveaux systèmes de CIN et de passeport biométriques (à confirmer pour l'échéance de décembre 2024 selon le calendrier d'exécution des deux projet)	Contrat de services IT		150 000				
								Equipements		50 000				
								Travel		3 000				
3.1.4.4 Élaboration d'une étude pour la mise en ligne du service « duplicata du permis de conduire »							Ateliers		10 000					
	Contrat de services IT		10 000											
3.1.4.5 Mise en place d'un système SMS	Contrat de services IT		50 000											
3.1.4.6 Aménagement et équipement des salles de réunions aux niveaux des sièges des délégations des postes pilotes pour les réunions des CLSC	Equipements		30 000											
	Travel		3 000											

		sur les personnes et l'accès aux droits.					3.1.6.2 Formation des formateurs/trices en matière de principes des Droits de l'Homme et application de la loi et l'approche centrée sur les personnes	Ateliers			5 000				
							Travel			3 000					
							Consultant formateur/trice			5 000					
							3.1.6.3 Renforcement des capacités des FSI en matière de principes des Droits de l'Homme et application de la loi et l'approche centrée sur les personnes	Ateliers			10 000				
							Travel			3 000					
							Consultant			5 000					
							3.1.6.4 Formation de sensibilisation en matière de principes des Droits de l'Homme et application de la loi et l'approche centrée sur les personnes	Ateliers			10 000				
							Travel			3 000					
							Contrat impression			3 000					
							3.1.6.5 Formation des formateurs dans le domaine de l'animation des formations en ligne et de la préparation du contenu numérique pour les matières de formation	Ateliers			5 000				
							Contrat de services cabinet de formation			50 000					
							3.1.6.6 Appui à l'institut supérieur des sciences sécuritaires dans l'instauration d'un système d'enseignement supérieur	Ateliers			3 000				
							Travel			3 000					
							Consultant			5 000					
		3.1.7. Améliorer la confiance et la communication entre les personnes et les acteurs de la sécurité,	x	x	x	x	55 000	3.1.7.1 Mise en place et opérationnalisation du CLSC de Bouchamma (Gabès)	Ateliers			10 000			
								Travel			5 000				
								3.1.7.2 Formations sectorielles de sensibilisation animée par les MTT en matière de PolProx, PVE	Ateliers			19 000			14000
								Travel			7 000				
		3.1.8. Soutenir le cadre juridique référentiel et appuyer l'implémentation et la généralisation de l'approche de police de proximité.	x	x	x	x	307 000	3.1.8.1 Actualisation et finalisation de la rédaction du cadre juridique des CLSC	Ateliers			10 000			
								Travel			3 000				
								3.1.8.2 Actualisation du cadre référentiel légal, de la stratégie de généralisation et de la modélisation de l'approche de police de proximité	Ateliers			10 000			
						Travel			3 000						
						3.1.8.3 Mise à jour du guide des procédures opérationnelles unifiées SOPs des postes pilotes	Ateliers			10 000					
						Travel		3 000							
						3.1.8.4 Identification des localités et entame des travaux de réhabilitation de quatre (4) postes pilotes de police de proximité	Contrat entreprise de travaux		250 000						
						contrat architecte		10 000							
						bureau de contrôle		5 000							
3.1.9. Soutenir les initiatives de sensibilisation au respect des droits	x	x	x	x	96 000	3.1.9.1 Appui aux activités des CLSC de sensibilisation et de prévention de la violence et des phénomènes criminels et sociaux	Ateliers		3 000		3 000				
						Travel		3 000			3 000				
						Contrat de services		30 000			30 000				

victimes de violences et les soutenir dans leurs parcours à travers les institutions concernées par la prise en charge sécuritaire, judiciaire, sanitaire, sociale et familiale en renforçant la coordination et la création de mécanismes intégrés de prise en charge.						3.2.4.5 Elaboration du guide des procédures de prise en charge des femmes victimes de violence au profit des USVF	Ateliers	3 000			10 000	
						Travel	3 000			3 000		
						3.2.4.6 Appui des activités des CLSC orientés à l'assistance médicale, psychologique, économique, sociale et juridique aux femmes victimes de violences et ce en collaboration avec les structures gouvernementales et le secteur privé en liaison avec la thématique	Ateliers	10 000			40000	
						Contrat de services	30 000			10000		
						Travel	3 000					
						3.2.4.7 Appui au activités CLSC orientées à la prévention de la violence économique, la traite des personnes et de la discrimination contre femme	Ateliers	3 000			5000	
						Contrat de services	25 000			5000		
						Travel	3 000			3000		
						3.2.4.8 Appui des mécanismes de modernisation de la prise en charge juridique des femmes victimes de violence au niveau des USVFF en collaboration avec les différents intervenants	Ateliers	10 000			10 000	
						Consultant	5 000			5 000		
						Travel	3 000			3 000		
						3.2.4.9 Formation de sensibilisation au profit des hauts cadres en matière de lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants et la prise en charge des victimes.	Ateliers	15 000				
						Travel	3 000					
						3.2.4.10 Appui à la promotion des procédures et conditions de prise en charge intégrée des femmes victimes de violences à travers la promotion des mécanismes de coordination entre les structures du ministère de l'intérieur, les autres ministères, les instances et institutions nationales, les associations et le secteur privé concernés par l'application de la loi 58.	Ateliers	10 000			15 000	10000
						Consultant	10 000			10 000		
						Contrat d'entreprise				15 000	100000	
						Travel	3 000			3 000	3000	
						3.2.4.11 Elaboration et opérationnalisation d'une fiche d'évaluation des risques pour les femmes victimes de violences.	Ateliers	10 000				
						Contrat impression	10 000					
Travel	3 000											
3.2.5. Soutenir les initiatives du ministère visant à favoriser le changement des mentalités et des comportements	x	x	x	x	25 000	3.2.5.1 Elaboration d'une étude sur le changement des mentalités et des comportements et conception des initiatives favorisant la sensibilisation du rôle des 2 sexes pour la prévention sur la violence faites aux femmes	Ateliers				15 000	
						Travel				3 000		
						Consultant				7 000		
3.2.6. Soutenir les unités spécialisées dans le cadre de	x	x	x	x	427 500	3.2.6.1 Elaboration d'un document de référence pour la modélisation des USVFF	Ateliers	10000				
						Travel	3000					
						Consultant	10000					

leurs missions et faciliter la prise en charge intégrée des survivant.e.s et faciliter leur accès aux mécanismes juridictionnels et non juridictionnels de protection afin de mieux valoriser la coordination entre les différents acteurs étatiques et non étatiques approuvés qui sont en train d'entreprendre plusieurs initiatives distinctes dans le domaine des violences faites aux femmes, et ce, conformément aux dispositions en vigueur.						3.2.6.2 Finaliser l'élaboration du guide de référence de la classification du métier et des compétences des USVFF	Ateliers	10 000						
						Travel	3 000							
						Consultant	10 000							
						3.2.6.3 Formation des formateurs MTT VFF sur l'adaptation de la méthode PNL dans la prise en charge des femmes victimes de violence	Ateliers	10 000						
						Travel	3 000							
						Consultant	10 000							
						3.2.6.4 Continuation de la formation des chef.fe.s, adjoint.e.s et chargé.e.s des enquêtes des USVFF	Ateliers	10 000				10 000	14000	
						Travel	3 000					3 000	3000	
						3.2.6.5 Continuation de la formation sectorielle, animée par les MTT au profit des membres des USVFF dans le domaine de la prise en charge pénale et non pénale des femmes victimes de cyberviolence	Ateliers	20 000					14000	
						Travel	3 000						3000	
						3.2.6.6 Réhabilitation et équipement d'un espace de formation par simulation à l'académie d'Ennifidha, dans le domaine de la prise en charge des femmes et enfants victimes de violence	Contrat architecte	5 000						
						Contrat d'entreprise	50 000							
						Equipements	35 000							
						Travel	3 000							
						3.2.6.7 Elaboration d'une étude pour la mise en place d'une application informatique de veille juridique dans le domaine de la prise en charge des femmes et enfants victimes de violence	Ateliers	10 000						
						3.2.6.8 Elaboration d'un guide des bonnes pratiques dans le domaine de la prise en charge des femmes victimes de violence en se basant sur les bonnes expériences des USVFF	Ateliers					10 000		
						Consultant						7 000		
						Travel						2 500		
						3.2.6.9 Préparation d'un programme de formation en ligne (e-learning) dans le domaine de la prise en charge des femmes victimes de violence au profit des USVFF	Ateliers	5 000					5000	
						Contrat de services cabinet de formation	30 000						20000	
Travel	1 500						1500							
3.2.6.10 Développer un programme unifié en matière de la prise en charge des femmes victimes de violence pour son intégration dans le programme de formation de base et continue des FSI	Ateliers	10 000					10000							
Travel	3 000						3000							
3.2.6.11 Développement des capacités de leadership des femmes sécuritaires en matière de violence à l'égard des femmes	Ateliers	15 000												
Travel	3 000													
3.2.6.12 Formations sectorielles de sensibilisation animée par les MTT en matière de VFF et PVE	Ateliers	20 000					20000							
Travel	3 000						3000							
Total Produit 3.2		1 359 500				828 000	0	0	131 500	400 000	0			

Produit 3.3 : Le système de sécurité est redevable et sensible aux normes et standards relatifs aux droits humains.	3.3.1 Réaliser et/ou appuyer des évaluations des systèmes de contrôle interne de la sécurité et des mécanismes de plainte.	x	x	x	x	602 000	3.3.1.1 Mise en place du service des plaintes en ligne et du système de 'Gestion des Plaintes et des Inspections	Ateliers	7 000				
							Contrat de services IT	150 000					
							Equipements	50 000					
							Travel	2 000					
							3.3.1.2 Traduction Anglais et Français : Politique ministérielle + code de conduite inspecteurs	Traduction	10 000				
							3.3.1.3 Conception et impression 100 copies Pol Min Inspection + 1000 copies code de conduite	Contrat impression	10 000				
							3.3.1.4 Sensibilisation sur le code de conduite des inspecteurs	Ateliers	30 000				
								Travel	10 000				
							3.3.1.5 Travaux de préparation de la mise en place d'une représentation régionale des inspections en identifiant les besoins fonctionnels, le lieu et la situation foncière	Travel	5 000				
								Contrat entreprise de travaux	150 000				
								Contrat architecte	10 000				
							3.3.1.6 Achèvement des travaux relatifs à l'élaboration du référentiel métier et des compétences en matière d'inspection Actualisation des guides de procédures d'inspection et guide disciplinaire	bureau de contrôle	5 000				
								Ateliers	15 000				
							3.3.1.7 Actualisation des guides de procédures d'inspection et guide disciplinaire	Travel	3 000				
	Consultant	10 000											
	3.3.1.8 Mission d'apprentissage d'expérience comparative en matière d'inspection et de contrôle	Ateliers	20 000										
		Travel	5 000										
	3.3.1.9 Développement d'une version numérique du « guide de procédures » et « code de conduite des inspecteurs » : prestataire de services IT	Visite d'étude	90 000										
		Contrat de services	20 000										
	3.3.2. Renforcer la redevabilité des acteurs de la sécurité et le respect des droits humains	3.3.2.1 Formation certifiante en matière d'inspection, de contrôle, des sciences juridiques et des droits de l'homme	Contrat de services cabinet de formation	20 000	20 000								
3.3.2.2 Application et dissémination du code de conduite des forces de sécurité intérieures		Ateliers	20 000	30 000									
		Travel	5 000	5 000									
		Contrat de services	50 000	50 000									
Total Produit 3.3						802 000		0	697 000	105 000	0	0	0

SUB TOTAL ACTIVITES				3 947 500			1 150 000	697 000	1 465 000	131 500	400 000	104 000
Gestion de projet	Staff, running costs, DES	x	x	x	240 000	Expertise technique	60 000,00	60 000,00	60 000,00		60 000,00	
					28 000	Formation et renforcement des capacités	7 000,00	7 000,00	7 000,00	-	7 000,00	
					30 000	Frais de fonctionnement & équipements	7 500,00	7 500,00	7 500,00		7 500,00	
					25 000	Charges communes	5 000,00	5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
					323 000	Sub total administrtrive costs	79 500	79 500	79 500	0	79 500	5 000
					256 230	DES	73 770	46 590	92 670	7 890	28770	6540
Total Produit 4.1				579 230			153 270	126 090	172 170	7 890	108270	11540
Total Activités Hors GMS				4 526 730,00			1 303 270,00	823 090,00	1 637 170,00	139 390,00	508 270,00	115 540,00
GMS				362 138,40			104 261,60	65 847,20	130 973,60	11 151,20	40 661,60	9 243,20
Total PTA avec GMS				4 888 868,40			1 407 531,60	888 937,20	1 768 143,60	150 541,20	548 931,60	124 783,20

DS


DS
